

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
Comité de parents

Compte rendu de la séance ordinaire du comité de parents de la Commission scolaire
de Saint-Hyacinthe, tenue le 1^{er} novembre 2017, à 19 h 30,
au siège social de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe,
2255, avenue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe.

Sont présentes ou présents, mesdames et messieurs :

| | |
|-------------------------------|--|
| Bois-Joli—Sacré-Cœur | Sophie Croteau <i>Daniel Malenfant, substitut</i> |
| Casavant | Annick Corbeil |
| Comité EHDAA | Josée Gauthier |
| De la Croisée | Kelly Huard |
| Des Moissons | Nathalie Comeau |
| Des Passereaux | Jean-François Chaput |
| Douville | Benoit Sylvestre, <i>substitut</i> |
| Henri-Bachand | Mélissa Ménard |
| Lafontaine | Diane Lépine |
| Larocque | Sonia Morel |
| Notre-Dame | Marie-Josée Continelli Corinne Savard, <i>substitut</i> |
| Notre-Dame-de-la-Paix | Maxime Lajoie |
| Plein soleil | Geneviève Loncol, <i>substitut</i> |
| Polyvalente Hyacinthe-Delorme | Bagg, Emmanuelle, <i>substitut</i> |
| Polyvalente Robert-Ouimet | Caroline Rioux |
| René St-Pierre | Marie-Elaine Chicoine |
| Roger-LaBrèque | Catherine Toutant |
| Roméo-Forbes | Daniel Fontaine |
| Sacré-Cœur | Marilyn Perreault-Larochelle |
| Saint-Charles Garnier | Véronique Héon |
| Saint-Damase | Mélanie Laviolette |
| Saint-Jean-Baptiste | Dominic Châtelain |
| Saint-Joseph-Spénard | Sandra Desmarais |
| Saint-Nazaire | Pascale Larochelle |
| Saint-Pierre | Sara Bibeau |
| Sainte-Rosalie | Yannick Fortin |
| Saint-Thomas d'Aquin | Martin Demers Martin St-Pierre, <i>substitut</i> |

Avaient avisé de leur absence, mesdames :

| | |
|------------------|------------------|
| Assomption | Lucie Laperrière |
| Aux Quatre-Vents | Virginie Leblanc |

Sont absentes ou absents, mesdames :

| | |
|---------------------------|------------------------|
| Au Cœur-des-Monts | Karen Petit |
| De la Rocade | Nadège Amyot-Marquette |
| Fadette | Pascale Deslandes |
| La Présentation | Caroline Desormeaux |
| Saint-André | Jacinthe Beauregard |
| Saint-Hugues-Saint-Marcel | Johanne Brouillette |
| Saint-Sacrement | Sara Benaboud |

École n'ayant aucun représentant :

Raymond.

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
Comité de parents

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance

À 19 h 32, madame Mélanie Laviolette, présidente, constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

Madame Mélanie Laviolette fait la lecture de l'ordre du jour.

Madame Sandra Desmarais, secondée par madame Sonia Morel, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

3. Présentation du calendrier scolaire 2018-2019

Madame Marie-Lise Rainville, agente d'administration au secteur de l'organisation scolaire, nous explique les critères à considérer pour élaborer le calendrier scolaire, la façon dont les journées pédagogiques et les journées de forces majeures sont réparties. Nous avons jusqu'au 1^{er} décembre pour remettre notre avis. La présidente demande si les délégués ont des questions. Madame Sophie Croteau mentionne que le lendemain de l'Halloween serait une date intéressante pour mettre une pédagogique. Si la majorité des parents sont d'accord avec cette proposition, nous la mettrons dans l'avis. Monsieur Jean-François Chaput se questionne sur le pourquoi d'une pédagogique au retour des Fêtes. La présidente lui explique que cette journée sert à la planification du retour en classe des élèves et la convention des enseignants demande deux semaines pleines de congé pour ceux-ci. Madame Marie-Josée Continelli nous réfère au document envoyé à propos des lois et barèmes au sujet du calendrier scolaire. Monsieur Dominic Châtelain propose un vote au sujet du 1^{er} novembre pour y mettre une pédagogique.

Pour : 17

Contre : 3

Abstention : 5

4. Démarche d'élaboration du plan d'engagement vers la réussite (PEVR)

La présidente nous explique la démarche de l'élaboration du plan d'engagement vers la réussite. Les conseils d'établissement de chaque école de la Commission scolaire seront consultés. Des dates seront arrêtées. Le comité de parents et le CCG sont les seuls qui seront consultés deux fois. À notre rencontre du 6 décembre, nous devons en discuter. Nous devons remettre nos recommandations avant les vacances des Fêtes (20 décembre). Le ou vers le 15 mars, nous serons consultés sur les travaux et un avis devra être remis avant le 1^{er} mai 2018. Chacun des délégués est invité à en parler dans leur CÉ respectif et à aller chercher les informations pertinentes dans leurs différents milieux. Ces réalités seront prises en considération dans l'élaboration des recommandations de la communauté de pratique.

5. Adoption du procès-verbal de la rencontre ordinaire du 11 octobre 2017

L'adoption du procès-verbal est effectuée sauf le point 4 où des modifications sont nécessaires. La présidente fait la lecture des modifications et demande aux délégués présents s'ils sont d'accord avec ces modifications. À la suite de quoi, le procès-verbal sera corrigé et adopté lors de la prochaine séance.

Mesdames Sandra Desmarais et Kelly Huard nous informent qu'elles avaient avisé de leur absence.

Monsieur Maxime Lajoie est inscrit comme absent alors qu'il était présent à la réunion.

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Comité de parents

6. Parole au public

Aucun point du public.

7. Période d'élection

Il y a deux postes à la vice-présidence, un poste de secrétaire, un poste à la trésorerie, un poste de représentant aux communications, un poste de représentant au comité de prévention violence à l'école et un poste de représentant au comité consultatif du transport scolaire.

7.1 Nomination d'un président d'élection

La présidente fait la lecture des procédures d'élection. Madame Marie-Josée Continelli, secondée de madame Kelly Huard propose madame Mélanie Laviolette comme présidente d'élection.

7.2 Nomination des scrutateurs

La présidente propose messieurs Daniel Malenfant et Martin St-Pierre comme scrutateurs. Tous deux sont substitués n'ayant pas le droit de vote.

7.3 Élection aux postes de vice-président(e)

Madame Pascale Laroche propose madame Sophie Croteau.
Madame Marie-Josée Continelli propose madame Nathalie Comeau.
Madame Annick Corbeil propose monsieur Dominic Châtelain.

La présidente propose la fin des candidatures.

Monsieur Dominic Châtelain, accepte. Mesdames Nathalie Comeau et Sophie Croteau acceptent. Les candidats se présentent aux délégués.

À la suite du dénombrement, madame Nathalie Comeau est élue 1^{ère} vice-présidente et monsieur Dominic Châtelain est élu 2^e vice-président. Les postes sont ainsi donnés selon le nombre de votes reçus.

7.4 Élection au poste de secrétaire et substitut

Madame Sophie Croteau propose madame Annick Corbeil. Madame Marie-Josée Continelli propose madame Sandra Desmarais. Madame Mélanie Laviolette propose madame Kelly Huard.

La présidente annonce la fin des candidatures.

Les trois nommées refusent le poste. Le poste de secrétaire est donc vacant. Madame Marie-Josée Continelli propose de demander à d'anciennes secrétaires de venir bénévolement remplir ce rôle, sans droit de vote. Madame Sophie Croteau mentionne qu'elle pourrait prendre les notes s'il y a un canevas. Madame Annick Corbeil se charge d'en créer un.

7.5 Élection au poste de trésorier

Madame Sophie Croteau propose monsieur Martin Demers. Madame Marie-Josée Continelli propose monsieur Jean-François Chaput.

La présidente propose la fin des mises en candidature.

Les deux nommés déclinent. Il y aura une relance auprès de madame Lucie Laperrière, sortante du poste.

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Comité de parents

À la suite d'une réflexion, madame Emmanuelle Bagg se propose au poste de trésorière. La nomination est approuvée par madame Sophie Croteau et secondée par madame Sandra Desmarais.

Madame Emmanuelle Bagg sera donc la trésorière.

7.6 Élection au poste de représentant aux communications

La présidente informe l'assemblée de l'intérêt de monsieur Simon Labbé de poursuivre son mandat.

Madame Marie-Josée Continelli propose madame Sonia Morel. Monsieur Dominic Châtelain propose madame Sophie Croteau.

La présidente annonce la fin des mises en candidature.

Mesdames Sophie Croteau et Sonia Morel refusent.

Monsieur Simon Labbé est élu au poste de représentant aux communications.

7.7 Nomination du représentant au comité de prévention de la violence à l'école

Madame Mélanie Laviolette propose madame Diane Lépine.

La présidente annonce la fin des mises en candidatures.

Madame Diane Lépine accepte. Elle est élue au poste de représentante au comité de prévention de la violence à l'école.

7.8 Nomination du représentant au comité consultatif du transport scolaire

Madame Diane Lépine propose madame Sophie Croteau.

Cette dernière explique en détail le rôle du représentant aux délégués.

La présidente annonce la fin des mises en candidatures.

Madame Sophie Croteau est réélue au poste de représentante au comité consultatif du transport scolaire.

8. Mise en place du sous-comité pour le processus de nomination du CCSEHDAA

8.1 Explication et fonction du sous-comité

La présidente nous informe qu'après discussion avec la présidente du CCSEHDAA, il y aura collaboration avec le comité de parents et les membres du comité EHDAA pour la procédure d'élection des postes des délégués qui siègent au comité EHDAA. La présidente explique la raison de la création de ce sous-comité et demande aux délégués intéressés de faire savoir leur intérêt. Madame Mélanie Laviolette ira s'informer auprès d'autres instances (FCPQ, autres comités de parents) de leur procédure de sélection.

8.2 Nomination de trois délégués pour siéger au sous-comité

À la suite d'une discussion téléphonique avec madame Virginie Leblanc, celle-ci a accepté de participer aux rencontres du sous-comité. Ayant au départ en tête

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Comité de parents

d'avoir trois délégués participants et à la suite du vif intérêt des membres, tout délégué intéressé pourra participer à l'élaboration du processus de nomination.

Le sous-comité sera ainsi composé : du comité de parents : mesdames Mélanie Laviolette, Virginie Leblanc, Kelly Huard, Sophie Croteau et Sonia Morel, de même que monsieur Daniel Malenfant et du comité EHDA : mesdames Marie-Josée Continelli, Stéphanie Allard et Josianne Labbé.

Les détails des rencontres seront déterminés suivant une discussion entre les présidentes des deux instances.

9. Période de discussion, d'information et d'échanges

9.1 Questions d'ordre légal

À la suite d'une rencontre avec le secrétaire général, monsieur Daniel Camirand, la présidente nous informe des procédures à suivre pour les questionnements d'ordre légal à demander au Secrétariat général. Le but de ce rappel est de limiter les appels des délégués, mais également de favoriser un couloir de communication permettant d'éviter les erreurs d'interprétation lors de la transmission des informations. Il est donc demandé que les questions soient transmises à la présidente, de vive voix ou par courriel. Il est possible de faire parvenir le courriel au secrétaire général en le mettant en copie conforme (cc) du courriel envoyé à la présidente. Monsieur Daniel Camirand transmettra la réponse à la présidente qui fera le suivi de façon confidentielle ou en grand groupe, selon la teneur de l'information demandée.

9.2 Organisme Satellite

Madame Marie-Elaine Chicoine, directrice de l'organisme Satellite, nous informe que dans le cadre de son travail, un sous-comité est formé avec des intervenants sociaux, policiers, avocats, infirmiers/infirmières et parents. Il y aura un débat sur la légalisation du cannabis, le 23 janvier prochain de 9 h à 12 h. Madame Marie-Elaine Chicoine nous invite à venir donner notre opinion face à ce débat préoccupant.

9.3 Règles de régie interne

Retour sur les règles de régie interne. La présidente explique quelques points, principalement sur les fonctions du comité et les règles de décorum pour le bon déroulement des séances.

9.4 Consultations et avis

Nous aurons sept (7) consultations et avis à produire au cours de l'année. Ceux-ci sont répartis de décembre à mai. Nous devons faire des recommandations selon les problématiques et réalités de nos milieux.

9.5 Nombre de délégués au comité de parents

La présidente nous informe que nous avons 36 délégués au comité de parents; une seule école n'ayant pas de représentant. Il s'agit d'une augmentation de 6 représentants. Nous devons avoir 19 délégués ou substituts ayant droit de vote pour faire quorum.

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

Comité de parents

9.6 Frais de garde

Madame Pascale Larochelle pose une question concernant les montants alloués pour les frais de garde. La présidente se renseignera à ce sujet et apportera la réponse lors de la prochaine rencontre.

9.7 Budget

Madame Sophie Croteau demande des précisions sur le budget. La présidente ayant déjà mentionné ne pas avoir le détail et que pour cette raison ne peut se prononcer à ce sujet. Les restrictions budgétaires seront évaluées et présentées ultérieurement.

9.8 Substitut au délégué du comité de parents

Madame Emmanuelle Bagg demande la possibilité que le substitut au comité de parents puisse varier selon la disponibilité des membres des conseils d'établissement (CÉ). Madame Sara Bibeau mentionne que le sujet a été abordé lors de leur dernière rencontre mensuelle. La présidente vérifiera la légalité de la démarche pour qu'ensuite les délégués rapportent l'information dans leur CÉ. Madame Marie-Josée Continelli nous informe qu'un délégué ne peut être nommé s'il est absent lors de l'assemblée générale annuelle.

Monsieur Châtelain souligne le point que si le substitut change souvent, les gens risquent de ne pas suivre le fil de discussion des réunions. À la suite des éclaircissements sur la légalité de la procédure, les délégués se prononceront sur les règles de nomination des substituts.

9.9 Formation sur le rôle des parents dans les CÉ

La présidente informe les délégués de la formation du 11 novembre sur le rôle des parents dans les conseils d'établissement. Madame Pascale Larochelle s'informe de la possibilité de reprendre cette formation le 22 novembre. Madame Marie-Josée Continelli se propose pour prendre en charge cette formation. Monsieur Yannick Fortin propose que tous les parents soient informés de cette formation. Tous trouvent l'idée intéressante afin de faire connaître et amener les parents à s'intéresser à leur CÉ.

10. Retour sur les différents comités

10.1 EHDAA

Madame Josée Gauthier nous informe que l'assemblée générale a eu lieu et que pour l'instant, on en est au tout début. La prochaine rencontre aura lieu le 15 novembre (3^e mercredi du mois). Il y aura plus d'informations à la suite de cela.

10.2 FCPQ

Madame Marie-Josée Continelli nous informe que monsieur Yannick Fortin et elle-même seront présents au Conseil général les 17 et 18 novembre prochains.

10.3 Transport

Madame Sophie Croteau nous informe que le comité ne s'est pas encore réuni cette année.

11. Rapport de la trésorerie

Aucun document à présenter.

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
Comité de parents

12. Rapport des commissaires représentant le comité de parents

12.1 Suivis des séances publiques du conseil des commissaires

Madame Annick Corbeil nous informe des points soulevés à la séance publique. La firme *Deloitte* prévoit que les coûts de décontamination seraient moins élevés que ceux prévus par la Commission scolaire.

C'est le gouvernement qui paiera la facture, il n'y aura pas de frais engendrés par la CS pour la décontamination des terrains.

Un recours collectif est accepté par la Cour à la demande d'un parent concernant les frais chargés aux parents qui ne respectent pas la gratuité scolaire. Tous les parents du Québec sont touchés par ce recours. Un recours collectif est également mené contre les assureurs.

Il y a une progression marquée au sein de la Commission scolaire soit de : 3% d'élèves, 24% au service de garde et 3% des professeurs.

12.2 Information sur les points vus en comité de travail

Madame Marie-Josée Continelli nous informe de la mise en place du Plan d'engagement vers la réussite. La Commission scolaire travaillera en collaboration avec tous les acteurs de la communauté. Une communauté de pratique (COP) est créée à cet effet. Il y aura rassemblement des différentes instances jusqu'à la mi-décembre. Les commissaires ont vu le calendrier 2018-2019 tel qu'il nous a été présenté en début de séance.

13. Correspondance

La présidente informe les délégués qu'elle sera présente, ainsi que les commissaires représentant le comité de parents à la soirée de reconnaissance qui se tiendra le 9 novembre 2017, à la polyvalente Robert-Quimet. Il s'agit d'une soirée reconnaissant l'excellence et la persévérance scolaire chez les élèves de l'ensemble du territoire de la Commission scolaire.

14. Levée de la séance

À 21 h 49, madame Sophie Croteau propose la levée de séance, secondée par madame Diane Lépine.

TOUTES DISCUSSIONS ET TOUS LES AVIS DONNÉS PAR LE COMITÉ DE PARENTS DOIVENT L'ÊTRE DANS LE MEILLEUR INTÉRÊT DE L'ÉLÈVE.

Mélanie Laviolette
Présidente

Secrétaire